

Envoyé en préfecture le 18/06/2020

Reçu en préfecture le 18/06/2020

Affiché le



ID : 032-213201601-20200618-DEL202006007-BF



NOTE DE PRESENTATION SYNTHETIQUE

BUDGET PRIMITIF 2020

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUIN 2020

Préambule

Conformément à l'article L2312-1 du CGCT, le budget de la commune est proposé par le Maire et voté par le Conseil Municipal dans les deux mois suivant le Débat d'Orientations Budgétaires. Il doit faire l'objet d'une délibération et donc d'une transmission au Préfet, pour contrôle de légalité, et d'une publication.

Le vote du Budget Primitif doit normalement intervenir avant le 15 avril de l'année. La date limite du vote du Compte Administratif et du Compte de Gestion étant, quant à elle, fixée au 30 juin de l'exercice N+1.

Le processus de préparation budgétaire débutée en septembre 2019 abouti ce jour avec la présentation du Budget Primitif 2020 à l'assemblée délibérante.

Le Budget Primitif constitue un document prévisionnel des dépenses et des recettes envisagées au cours de l'exercice budgétaire. Il est également un document d'autorisation d'engager juridiquement les dépenses, c'est pourquoi, il est souhaitable qu'il soit adopté le plus tôt possible dans l'année, afin de permettre aux services de mettre en œuvre rapidement les projets validés par la municipalité et inscrits au Budget Primitif, mais également de les étaler sur une période plus longue.

Toutefois cette année, suite au renouvellement des conseils municipaux et à la crise sanitaire, le vote du budget n'a pu intervenir avant le 9 juin.

Le vote du Budget primitif 2020 se fera avec reprise des résultats 2019 puisque le conseil municipal a adopté le 5 mars dernier le Compte Administratif 2019.

L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales en précisant : « Une présentation brève et synthétique retraçant les informations essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ». Cette note présente donc les principales informations et évolutions des budgets primitifs 2020 du budget principal de la commune et des budgets annexes.

Pour les communes de 3 500 habitants et plus, le maire présente au Conseil Municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un Rapport sur les Orientations Budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Ce rapport a donné lieu à un débat au conseil municipal du 18 décembre 2018, et il a été pris acte de ce débat par une délibération spécifique.

Le Débat d'Orientations Budgétaires présenté exceptionnellement dans la même séance que le vote du budget posé les bases à partir desquelles nous avons pu construire le budget primitif pour l'exercice 2020 de notre collectivité. En effet, malgré une conjoncture incertaine, la ville de l'Isle Jourdain a souhaité dans l'élaboration du budget primitif 2020 conjuguer maîtrise des dépenses de fonctionnement, stabilité de la pression fiscale et la poursuite des opérations d'investissement engagées. Les orientations politiques et stratégiques ont nécessité depuis 2014 des efforts de gestion importants. En effet, le net désendettement constaté depuis 4 ans, cumulé aux efforts faits en section de fonctionnement et le transfert de la compétence jeunesse ont permis d'améliorer la capacité d'autofinancement de la commune lors de 3 derniers exercices.

I - BUDGET PRIMITIF 2019 – BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Le Budget Primitif 2020 s'inscrit dans le cadre de la stratégie financière et fiscale présentée lors du Débat d'Orientations Budgétaires.

1.1 – EQUILIBRE DU BUDGET PRIMITIF 2020

	DEPENSE	RECETTE
FONCTIONNEMENT	11 080 000,00	11 080 000,00
INVESTISSEMENT	5 300 000,00	5 300 000,00
TOTAL	16 380 000,00	16 380 000,00

EVOLUTION BUDGET PRIMITIF 2020 / BUDGET PRIMITIF 2019

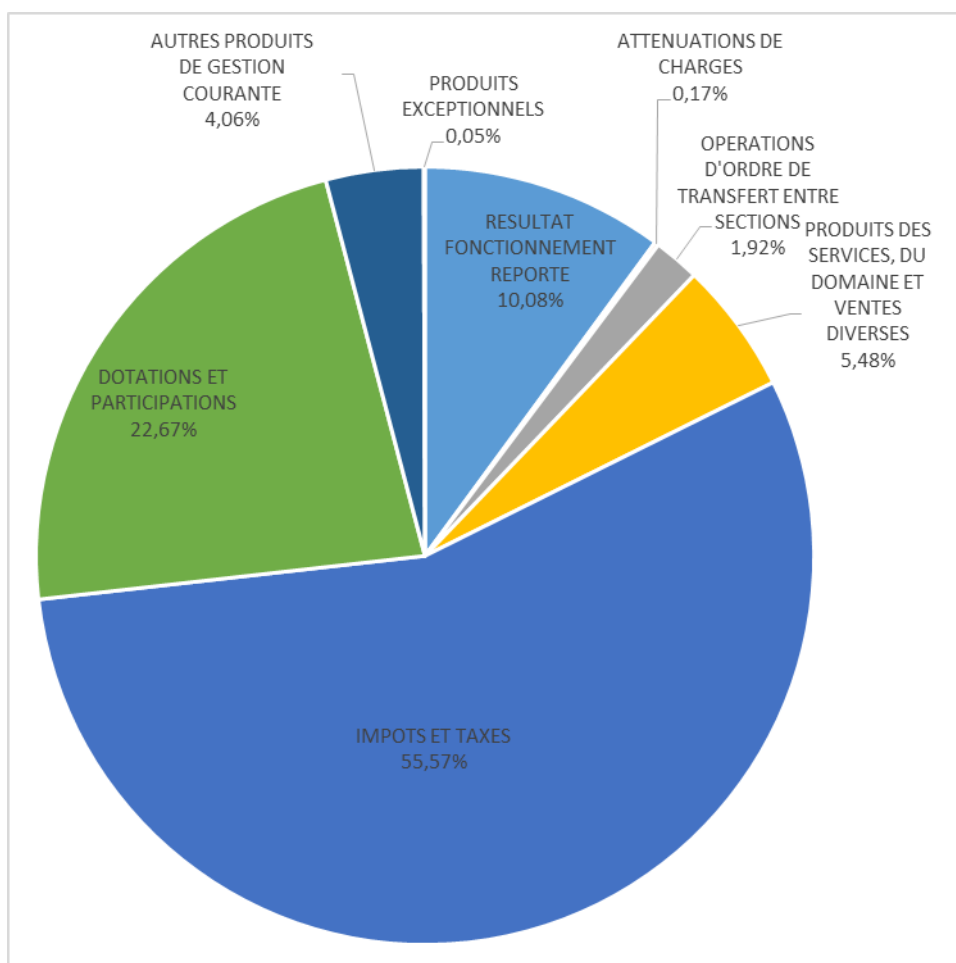
Libellé	BP 2019	PREVU 2019	REALISE 2019	BP 2020	Evolution BP 2020 / BP 2019	Evolution BP 2020 / PREVU 2019	Evolution BP 2020 / CA 2019
FONCTIONNEMENT							
<i>DEPENSE</i>	10 030 000,00	11 181 812,01	8 859 968,03	11 080 000,00	10,47%	-0,91%	25,06%
<i>RECETTE</i>	10 030 000,00	11 181 812,01	10 524 360,34	11 080 000,00	10,47%	-0,91%	5,28%
INVESTISSEMENT							
<i>DEPENSE</i>	5 930 409,13	7 055 066,01	4 138 441,92	5 300 000,00	-10,63%	-24,88%	28,07%
<i>RECETTE</i>	6 391 600,00	7 055 066,01	4 691 575,86	5 300 000,00	-17,08%	-24,88%	12,97%

Le Budget Primitif 2020 de fonctionnement est en hausse de 10,47 % par rapport au BP 2019. Cela est principalement dû à la reprise du résultat de fonctionnement qui impacte les recettes de fonctionnement et le virement à la section d'investissement en dépenses de fonctionnement.

Comme indiqué dans le DOB, les recettes et les dépenses de fonctionnement sont également impactées par la crise sanitaire liée au covid-19.

1.2 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		11 080 000,00
002	RESULTAT FONCTIONNEMENT REPORTE	1 116 688,07
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	18 311,93
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	213 000,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	607 000,00
73	IMPOTS ET TAXES	6 157 000,00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	2 512 000,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	450 000,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	6 000,00



A - IMPOTS ET TAXES

Le chapitre impôts et taxes représente 55,57 % des recettes de fonctionnement totales, il est en hausse de 2,24 % par rapport au BP 2019 et en baisse de - 2,07 % par rapport au Compte Administratif 2019.

Les contributions directes représentent 45,27 % des recettes de fonctionnement totales, en hausse de 4,50 % par rapport au BP 2019 et de 1,74 % par rapport au Compte Administratif 2019.

Détail du produit fiscal attendu 2020

TAXES	BASES 2020 NOTIFIEES	TAUX 2020	PRODUIT 2020
TAXE D'HABITATION	9 944 000	17,16%	1 706 390
TAXE SUR LE FONCIER BATI	7 672 000	39,44%	3 025 837
TAXE SUR LE FONCIER NON BATI	219 100	129,89%	284 589
TOTAUX	17 835 100		5 016 816

Les attributions de compensation n'apparaissent plus en recettes. En effet, nous sommes devenus contributeur depuis l'exercice 2016, suite aux divers transferts de compétence (jeunesse, PLUIH).

La Dotation de Solidarité Communautaire reste stable à 512.287,00 €. Mais, cette recette est incertaine dans le temps, en l'absence de pacte financier avec le Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine. Elle pourrait être remise en cause si la CCGT devait rechercher des ressources nouvelles, notamment suite à la crise sanitaire liée au covid-19.

Le FPIC est inscrit stable à hauteur de 70.000 €.

La taxe additionnelle aux droits de mutation est anticipée en baisse par rapport à 2019, suite à la période de confinement, inscrite pour un montant de 330.000 €, soit -28,98 % par rapport au CA 2019.

B - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS

Ce chapitre est en hausse de 1,51 % par rapport au BP 2019 et de + 2,15 % par rapport au Compte Administratif 2019. Il représente 22,67 % des recettes totales de fonctionnement.

En matière de dotation de l'Etat, compte tenu de la date de vote du budget, nous avons élaboré le budget primitif 2020 avec les montants notifiés.

	2020
Dotation forfaitaire	646 524,00
Dotation de solidarité rurale bourg centre	592 583,00
Dotation de solidarité rurale péréquation	176 238,00
Dotation de solidarité rurale péréquation	264 183,00
Dotation de Solidarité Rurale	1 033 004,00
Dotation Nationale de Péréquation	409 656,00
DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT	2 089 184,00

Le budget prend en compte la baisse annoncée dans le projet de loi de finances pour 2020 du FDTP soit – 14 %.

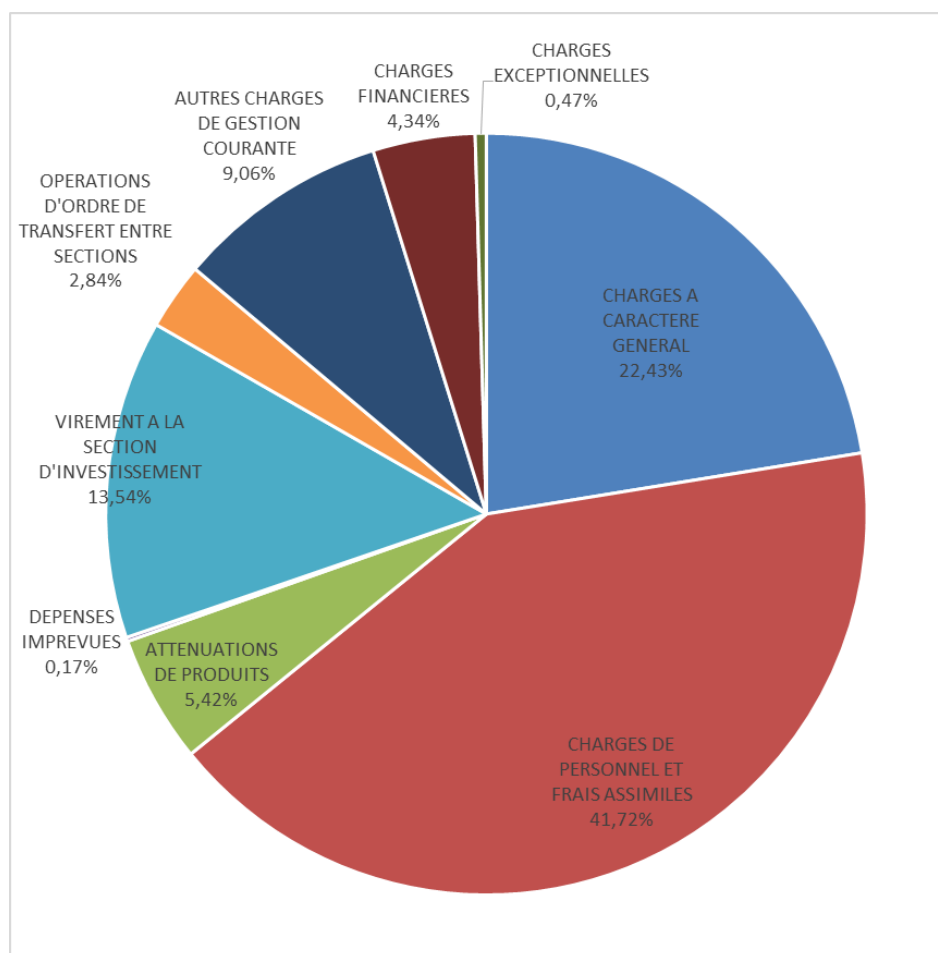
C – LES AUTRES RECETTES

Les produits des services et du domaine : fortement impactées par la crise sanitaire (cantine, bibliothèque, occupation du domaine public...) ces recettes sont en baisse de près de 35 % par rapport au BP 2019.

Les autres recettes de gestion courantes : enregistrent les loyers du patrimoine (gendarmerie, centre social...) de la commune ainsi que des gîtes. Suite à la crise du covid-19, nous anticipons une baisse des recettes de gîtes d'environ 20.000 €.

1.3 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		11 080 000,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 485 000,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	4 623 000,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	601 000,00
022	DEPENSES IMPREVUES	19 150,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 500 000,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	315 000,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 003 850,00
66	CHARGES FINANCIERES	481 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	52 000,00



A - LE CHAPITRE 011 « CHARGES A CARACTERE GENERAL »

Les charges à caractère général s'établissent à 2.485.000,00 € contre 2.650.000,00 € au BP 2019 soit en baisse de 6,23 %, - 6,24 % par rapport au prévu 2019 et de + 12,15 % par rapport au CA 2019.

Les principales évolutions de ce poste par rapport au BP 2020 concernent principalement :

- 60621 - combustibles (gaz) = -36.100,00 suite à un rattrapage de facturation 2018 en 2019 ;
- 60622 - carburants = - 10.000,00 suite à la crise du covid ;
- 60632 - fournitures de petit équipement = + 60.990,00 pour les travaux en régie prévue en 2020 ;
- 611 - contrat de prestation de service = - 96.650,00 lié à la baisse du nombre de repas cantine commandé à notre prestataires pendant la crise sanitaire ;
- 615221 - entretien des bâtiments = + 47.525 pour l'entretien de la maison Claude Augé ;
- 6156 - Maintenance = - 30.885,00 correspondant à une baisse de la maintenance informatique ;
- 617 - Etudes et recherches = - 64.550,00 correspondant à la fin de l'étude bourg centre et à la bascule en investissement du schéma directeur du pluvial en 2019 ;
- 6184 - formation = + 19.110,00 correspondant notamment à des formations obligatoires pour les services techniques ;
- 6226 - honoraires = + 16.256,00 correspondant à des honoraires pour un accompagnement technique sur la ZAC porterie ;
- 62876 - remboursement de frais à la CCGT = -74.600 €, correspondant à la fin du transit par le budget communal du fonds d'amorçage des rythmes scolaires dorénavant directement versé à la CCGT ;

B - Le chapitre 012 « Charges de personnel »

La Ville de L'Isle Jourdain, dans le cadre de la maîtrise de ses dépenses de fonctionnement a examiné au plus près ses charges de personnel tout en maintenant une exigence de qualité du service public.

Le budget des charges de personnel est en hausse de 86.000,00 € par rapport au BP 2019 soit + 1,9 % et de 225.861 € par rapport au CA 2019 soit + 5,14 %.

La hausse de la masse salariale s'explique ainsi :

- L'impact de la 3ème dernière étape de la mise en place du Protocole Parcours Carrières et Rémunérations (PPCR) ;
- L'augmentation du taux de cotisation employeur retraite à la CNRACL contribue également à la hausse des frais de personnel ;

- les évolutions de carrières (GVT) ;
- les élections municipales.

C - LE CHAPITRE 65 « AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE »

Les autres charges de gestion courantes s'établissent à 1.003.850,00 €, soit une hausse de 8,76 % par rapport au BP 2019, + 3,76 % par rapport au prévu 2019 et + 9,24 % par rapport au CA 2019.

Les subventions aux associations sont stables et s'établissent à 300.000,00 € soit + 3,62 % par rapport au réalisé de 2019.

La compétence SAAD ayant été transféré au 1^{er} janvier 2020, seule la subvention au CCAS demeure. Ce poste est en recul de 89,25 % par rapport au BP 2019.

La contribution au SDIS augmente de 9.939 € soit + 3,62 % par rapport au CA 2019.

D - LES CHARGES FINANCIERES

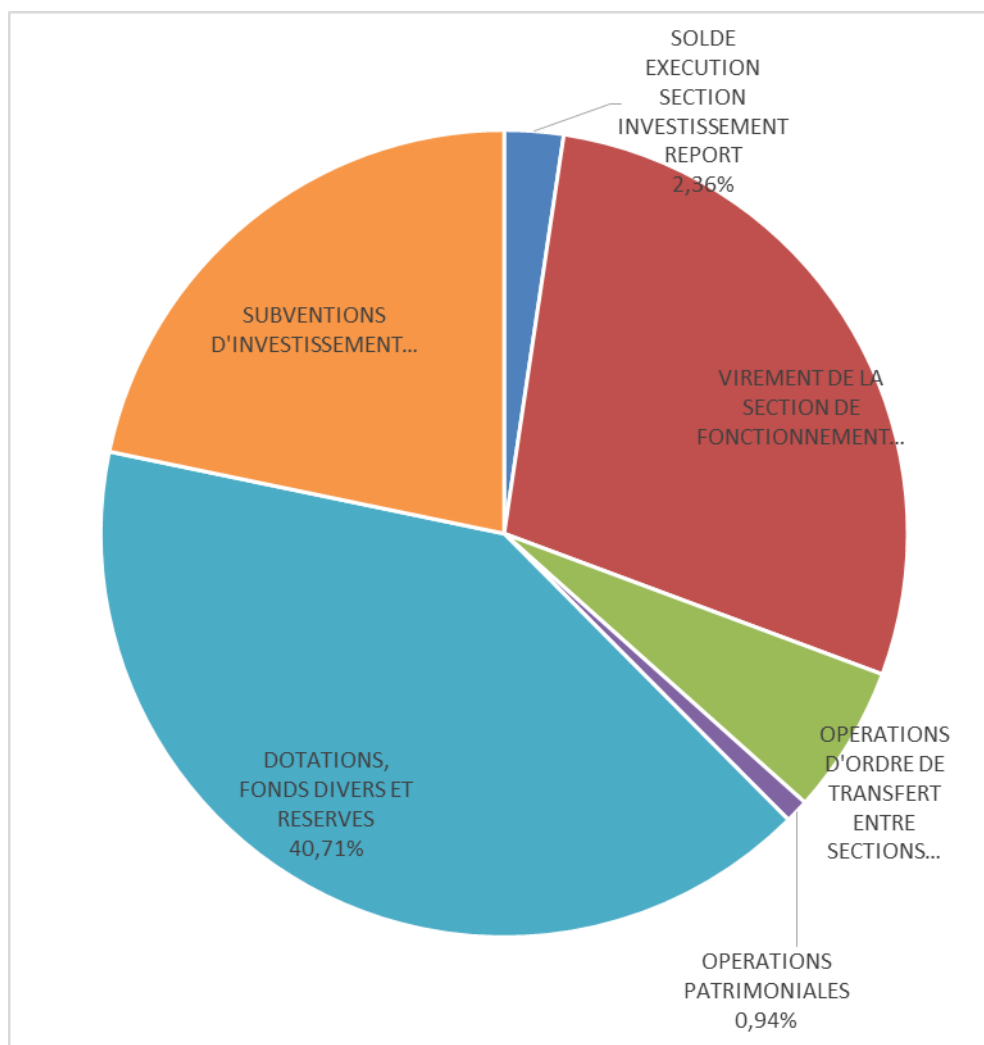
Elles sont en baisse de - 14,41 % par rapport au BP 2019 et en hausse de 8,61 % par rapport au CA 2019.

E – LES ATTENUATIONS DE CHARGES

La commune étant devenue contributrice au à l'Attribution de Compensation, la dépenses est enregistrée dans ce chapitre pour un montant de 591.000 € compte tenu du transfert de la compétence SAAD à la Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine.

1.4 - SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTE	5 300 000,00
SOLDE EXECUTION SECTION INVESTISSEMENT REPORT	125 246,55
VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 500 000,00
OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	315 000,00
OPERATIONS PATRIMONIALES	50 000,00
DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	2 157 493,45
STADE MULTISPORTS ET D'ATHLETISME	320 160,00
ECOLE MATERNELLE ANNE FRANK	108 000,00
ECLAIRAGE PUBLIC	5 000,00
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	650 000,00
CULTURE	13 240,00
SCHEMA DIRECTEUR EAUX PLUVIALES	12 000,00
MAISON CLAUDE AUGÉ	31 000,00
VOIRIE RURALE	8 660,00
TENNIS	4 200,00



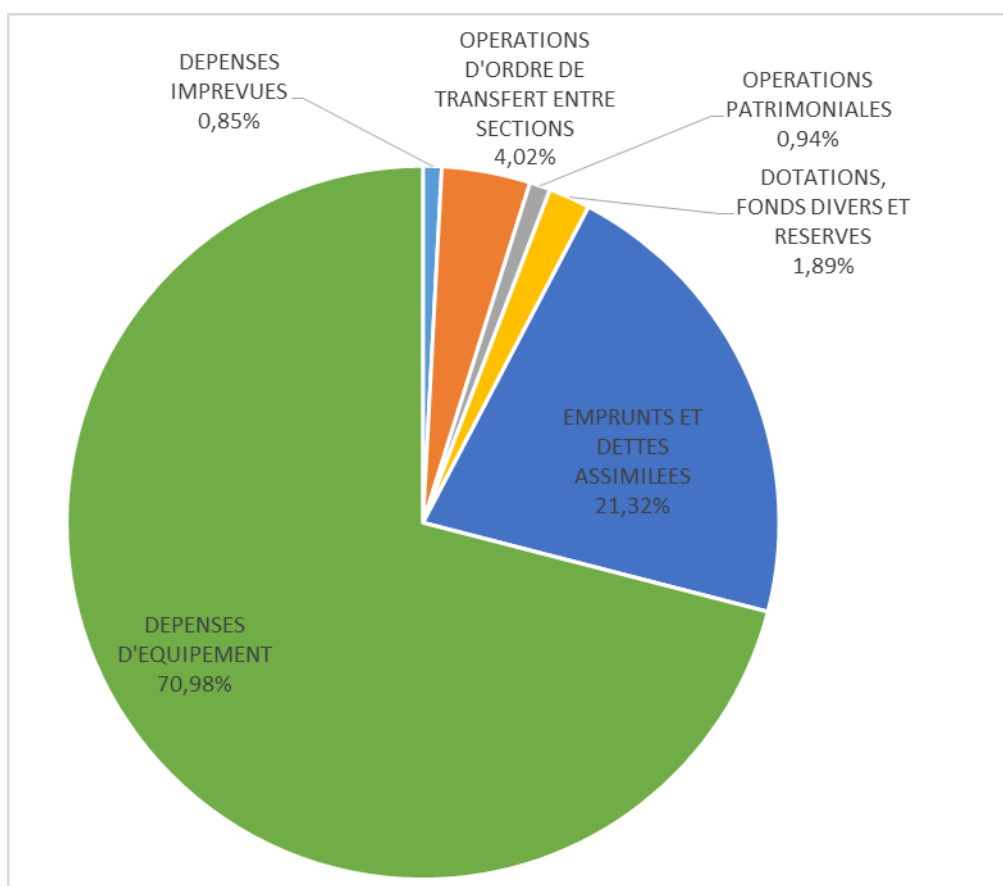
L'emprunt d'équilibre s'établit à 650.000,00 €.

Les subventions attendues s'élèvent à 502.260,00 €

L'inscription des nouvelles subventions se fera lorsque la recette deviendra certaine, c'est-à-dire à réception de l'arrêté attributif. Ces recettes permettront également d'ajuster les prévisions budgétaires de l'emprunt d'équilibre 2020.

1.5 - SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSE	5 300 000,00
DEPENSES IMPREVUES	44 812,19
OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	213 000,00
OPERATIONS PATRIMONIALES	50 000,00
DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	100 000,00
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 130 000,00
DEPENSES D'EQUIPEMENT	3 762 187,81



Suite à une analyse rigoureuse des capacités de financement de l'investissement, il a été inscrit au BP 2020 que les opérations commencées, les dépenses d'équipements des services et les travaux de voirie, elles se détaillent ainsi :

150	ECOLE MATERNELLE ANNE FRANK	367 446,93
942	ACQUISITION FONCIERE	365 281,83
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	360 000,00
144	MISE AUX NORMES ACCESSIBILITE DES ERP	262 082,30
927	VOIRIES URBAINES	244 567,04
947	SERVICES TECHNIQUES	228 392,00
108	CIMETIERE	200 000,00
946	VOIRIE RURALE	175 000,00
131	STADE MULTISPORTS ET D ATHLETISME	174 012,24
163	SECURITE	156 218,88
952	GROUPE SCOLAIRE	145 286,00
155	ECLAIRAGE PUBLIC	120 696,34
162	INFORMATIQUE	102 025,22
152	RESTAURATION SCOLAIRE	92 000,00
109	MOBILIER URBAIN	80 000,00
907	MAISON CLAUDE AUGÉ	78 273,13
977	CENTRE SOCIAL	78 000,00
167	SKATE PARC	71 668,68
153	HOTEL DE VILLE	49 200,00
981	GACHAT	49 000,00
4581	OPERATIONS SOUS MANDAT (DEPENSES)	45 863,22
145	STADE RUGBY	44 700,00
169	SCHEMA DIRECTEUR EAUX PLUVIALES	30 352,00
990	TENNIS	26 000,00
161	CULTURE	24 740,00
172	SALLE DU LAC	21 500,00
142	EXTENSIONS RESEAUX ELECTRIFICATION	20 000,00
993	MUSEE	20 000,00
171	GITES	16 500,00
969	FORET BOUCONNE	15 000,00
943	SERVICES ADMINISTRATIFS	14 000,00
151	ECOLE ELEMENTAIRE RENE CASSIN	10 540,00
157	ECOLE MATERNELLE JEAN DE LA FONTAINE	10 000,00
158	ECOLE ELEMENTAIRE LUCIE AUBRAC	10 000,00
159	ECOLE ELEMENTAIRE PAUL BERT	10 000,00
934	GENDARMERIE	10 000,00
148	LOCAUX 14 RUE LAFAYETTE	7 000,00
146	BOULODROME	6 700,00
160	ECOLE NUMERIQUE	5 000,00
136	COLLEGALE	4 692,00
937	HALLE DES SPORTS et GYMNASE	4 500,00
941	BASE DE LOISIRS	3 000,00
139	LOCAL POLICE MUNICIPALE	2 500,00
147	CAMPING	450,00

1.6 – LA DETTE

Le capital restant dû au 1^{er} janvier 2020 s'élève à 14.981.937,08 €.

TIERS	Capital à l'origine	Restant dû au 01/01/2020	Montants à payer du 01/01/2020 au 31/12/2020			
			Capital	Intérêts	Frais	Total
BANQUE POPULAIRE TLSE PYRENEES	1 629 102,66	831 651,29	110 853,80	32 368,67	0,00	143 222,47
CAISSE D EPARGNE	5 695 660,90	3 745 547,13	202 113,27	63 123,12	0,00	265 236,39
CAISSE DES DEPOTS ET CONS	1 750 000,00	1 115 284,57	112 904,00	47 494,03	0,00	160 398,03
CRCA	10 560 000,00	7 155 683,50	463 787,32	237 347,52	0,00	701 134,84
CREDIT FONCIER DE FRANCE	1 000 000,00	683 333,27	66 666,68	14 417,50	0,00	81 084,18
LA BANQUE POSTALE	1 250 000,00	928 271,43	76 405,42	21 661,09	0,00	98 066,51
SFIL CAISSE FRANC FONAN LOC	1 522 245,09	522 165,89	94 242,22	15 817,77	0,00	110 059,99
TOTAUX	23 407 008,65	14 981 937,08	1 126 972,71	432 229,70	0,00	1 559 202,41

II - BUDGET PRIMITIF 2020 - BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE L'EAU

EXPLOITATION		
D	DEPENSE	1 340 000,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	410 000,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	430 000,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	163 000,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	104 000,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	160 000,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	11 500,00
66	CHARGES FINANCIERES	30 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	31 500,00
R	RECETTE	1 340 000,00
002	RESULTAT FONCTIONNEMENT REPORTE	136 136,01
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	5 350,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	36 000,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 158 000,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	4 513,99

Compte	Libellé	RESTE A REALISER 2019	PROPOSITION NOUVELLES 2020	BP 2020
I	INVESTISSEMENT			
D	DEPENSE	54 162,65	430 837,35	485 000,00
020	DEPENSES IMPREVUES		12 837,35	12 837,35
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		36 000,00	36 000,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES		5 000,00	5 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		80 000,00	80 000,00
941	STATION DE TRAITEMENT DES EAUX	8 575,45	121 000,00	129 575,45
966	GESTION DES RESEAUX		30 000,00	30 000,00
983	TELEGESTION		6 000,00	6 000,00
986	RESERVOIR CASSEMARTIN		60 000,00	60 000,00
993	SCHEMA DIRECTEUR DE L'EAU	36 981,00		36 981,00
995	PERIMETRE DE PROTECTION	8 606,20		8 606,20
996	RUE SAINT JACQUES		80 000,00	80 000,00
R	RECETTE	12 943,00	472 057,00	485 000,00
001	SOLDE EXECUTION SECTION INVESTISSEMENT REPORT		16 511,74	16 511,74
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		104 000,00	104 000,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		160 000,00	160 000,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES		5 000,00	5 000,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES		50 000,00	50 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		136 545,26	136 545,26
993	SCHEMA DIRECTEUR DE L'EAU	12 943,00		12 943,00

LA DETTE AU 1^{er} JANVIER 2020

TIERS	Capital à l'origine	Restant dû au 01/01/2020	Montants à payer du 01/01/2020 au 31/12/2020			
			Capital	Intérêts	Frais	Total
CAISSE D EPARGNE	200 000,00	166 254,00	11 875,23	4 588,61	0,00	16 463,84
CREDIT AGRICOLE	570 000,00	272 754,02	38 006,06	11 040,15	0,00	49 046,21
LA BANQUE POSTALE	150 000,00	134 166,73	7 938,19	1 607,49	0,00	9 545,68
SFIL CAISSE FRANC FONAN LOC	200 000,00	59 011,86	15 948,68	2 374,69	0,00	18 323,37
TOTAUX	1 120 000,00	632 186,61	73 768,16	19 610,94	0,00	93 379,10

III - BUDGET PRIMITIF 2020 - BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

CHAPITRE	Libellé	BP 2020
EXPLOITATION		
D	DEPENSE	760 000,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	214 000,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	169 000,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	90 000,00
022	DEPENSES IMPREVUES	53 864,31
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 135,69
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	130 000,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	11 000,00
66	CHARGES FINANCIERES	60 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	31 000,00
R	RECETTE	1 065 000,00
002	RESULTAT FONCTIONNEMENT REPORTE	327 025,14
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	722 600,00
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	15 374,86

CHAPITRE	Libellé	RAR	PROPOSITIONS NOUVELLES	BP 2020
	INVESTISSEMENT			
D	DEPENSE	65 719,01	214 280,99	280 000,00
020	DEPENSES IMPREVUES		3 280,99	3 280,99
041	OPERATIONS PATRIMONIALES		5 000,00	5 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		70 000,00	70 000,00
941	STATION EPURATION		65 000,00	65 000,00
942	RESEAUX		50 000,00	50 000,00
967	TELEGESTION	1 816,01	6 000,00	7 816,01
971	REFECTION REGARDS DE VISITE		15 000,00	15 000,00
995	SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT	63 903,00		63 903,00
R	RECETTE	21 335,00	378 665,00	400 000,00
001	SOLDE EXECUTION SECTION INVESTISSEMENT REPORT		242 529,31	242 529,31
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 135,69	1 135,69
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		130 000,00	130 000,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES		5 000,00	5 000,00
995	SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT	21 335,00		21 335,00

LA DETTE AU 1^{er} JANVIER 2020

TIERS	Capital à l'origine	Restant dû au 01/01/2020	Montants à payer du 01/01/2020 au 31/12/2020			
			Capital	Intérêts	Frais	Total
AGENCE DE L EAU ADOUR GARONNE	94 900,00	29 388,74	6 326,66	0,00	0,00	6 326,66
CRCA	280 000,00	170 354,90	18 637,66	5 848,63	0,00	24 486,29
SFIL CAISSE FRANC FONAN LOC	1 400 000,00	1 001 522,95	40 991,49	51 181,95	0,00	92 173,44
TOTAUX	1 774 900,00	1 201 266,59	65 955,81	57 030,58	0,00	122 986,39

IV - BUDGET PRIMITIF 2020 - BUDGET ANNEXE POMPES FUNEBRES MUNICIPALES

Compte	Libellé	BP 2020
E	EXPLOITATION	
D	DEPENSE	29 000,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	13 800,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 494,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	7 000,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 000,00
66	CHARGES FINANCIERES	1 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 706,00
R	RECETTE	33 000,00
002	RESULTAT FONCTIONNEMENT REPORTE	24 185,43
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	8 814,57
I	INVESTISSEMENT	
D	DEPENSE	17 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	2 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15 000,00
R	RECETTE	25 000,00
001	SOLDE EXECUTION SECTION INVESTISSEMENT REPORT	15 506,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 494,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	7 000,00

LA DETTE AU 1^{er} JANVIER 2020

TIERS	Capital à l'origine	Restant dû au 01/01/2020	Montants à payer du 01/01/2020 au 31/12/2020			
			Capital	Intérêts	Frais	Total
CRCA	23 000,00	14 227,99	1 502,82	677,25	0,00	2 180,07
TOTAUX	23 000,00	14 227,99	1 502,82	677,25	0,00	2 180,07

V - BUDGET PRIMITIF 2020 - BUDGET ANNEXE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

Chapitre	Libellé	BP 2020
EXPLOITATION		
D	DEPENSE	31 000,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	11 000,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	959,60
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	15 000,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	40,40
66	CHARGES FINANCIERES	4 000,00
R	RECETTE	150 000,00
002	RESULTAT FONCTIONNEMENT REPORTE	92 897,95
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 400,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	30 700,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2,05
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	25 000,00
I	INVESTISSEMENT	
D	DEPENSE	10 400,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 400,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	9 000,00
R	RECETTE	50 000,00
001	SOLDE EXECUTION SECTION INVESTISSEMENT REPORT	34 040,40
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	959,60
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	15 000,00

LA DETTE AU 1^{er} JANVIER 2020

TIERS	Capital à l'origine	Restant dû au 01/01/2020	Montants à payer du 01/01/2020 au 31/12/2020			
			Capital	Intérêts	Frais	Total
CAISSE D EPARGNE	170 000,00	119 517,28	8 147,58	3 622,58	0,00	11 770,16
TOTAUX	170 000,00	119 517,28	8 147,58	3 622,58	0,00	11 770,16